

Arrivé d'un noob

Par **Jer51**, le **22/08/2006** à **09:42**

Salutations à tous,

Je suis nouveau sur le forum, mais je vais m'attacher à participer à pas mal de discussions, pour réussir à réviser certains points, agrandir mes connaissances aussi.

Sans être pour le moment un professionnel du droit, mon parcours universitaire est plus sur la fin qu'au début.

Par **Coco**, le **22/08/2006** à **09:55**

Bienvenue sur le forum!

Par **jeeecy**, le **22/08/2006** à **11:29**

bienvenue à toi

tu en es ou dans tes etudes de droit?

Par **Jer51**, le **22/08/2006** à **11:43**

J'ai eu la chance de réussir le concours d'entrée du CRFPA, mais pas celui du CAPA.

Par **jeeecy**, le **22/08/2006** à **11:50**

et tu peux retenter le CAPA?

moi je vais passer l'examen d'entree au CRFPA en septembre...

Par **Jer51**, le **22/08/2006** à **13:52**

Oui je peux retenter le CAPA, mais pour le moment pas l'envie de le retenter, et comme j'ai des entretiens pour du taff je préfèrerai travailler que de me retaper la partie étude du centre de formation d'avocat.

Bonne chance à toi pour le concours d'entrée, selon l'endroit où on le passe c'est plus difficile, et les modifications du concours ne sont pas là pour le rendre facile.

En tout cas un conseil à tous, ne pas faire quelque chose par idéalisme, cela m'a coûté mon mémoire.

Par **mathou**, le **22/08/2006** à **15:49**

:wink:

Sois le bienvenu Image not found or type unknown Au plaisir de te lire !

Par **deydey**, le **22/08/2006** à **16:36**

:))

Bienvenu à toi Image not found or type unknown

Par **maolinn**, le **24/08/2006** à **13:16**

:)

Ah quelqu'un de reims Image not found or type unknown

bienvenue! (suis nouvelle moi aussi)

Par **Jer51**, le **24/08/2006** à **13:20**

Je suis de la petite couronne forestière de Reims et je ne descend que rarement de ma Montagne.

Tendance ursidé assez forte. Mais il doit bien se cacher des rémois, on ne peut pas être les seuls cornichons du forum.

Par **maolinn**, le **24/08/2006** à **13:26**

Moi je suis de Tinquieux. Il y a quelques rémoises sur le forum, mais je n'ai pas eu l'occasion

de leur parler pour l'instant (vacances oblige peut-être) Image not found or type unknown

Cornichons? j'ai jamais compris d'où venait cette expression lol (suis ardennaise d'origine)

Par **Jer51**, le **24/08/2006** à **13:33**

Alors là dessus plusieurs histoires circulent:

- Une version historique, lors de la constitution de la première Assemblée Nationale de la III^e Rép les députés Marnais, dont bon nombre de Rémois se seraient installés dans les bancs les plus élevés de cette noble Assemblée. Or cette zone était couronné par une corniche et un balcon d'où la foule des badauds pouvaient voire l'Assemblée.

De corniche à cornichons le pas est vite franchi.

- Une version géographique, tout simplement que la ville de Reims est installée dans une plaine et entouré des quelques buttes de craie alentour. Les Rémois étant certes accueillant mais pas très mobiles ou renfermés, ils ont été comparés à des cornichons dans leur bocal de vinaigre.

M'en fiche moi, je suis au bord du bocal...

- enfin une version agricole, à une époque apparemment Reims aurait été connu pour une production de cornichons et non de Champagne, donc les Rémois ont été appelés par le produit local.

Par **mathou**, le **24/08/2006** à **13:36**

:lol:

J'aime bien les histoires. Une autre, une autre ! Image not found or type unknown

Par **maolinn**, le **24/08/2006** à **13:37**

Merci pour cette explication fort précise!

La 2e à propos des rémois renfermés me parait la meilleur lol (qui n'a jamais entendu parler de la froideur des gens de Reims!)

Par **Yann**, le **24/08/2006** à **14:06**

Si vous souhaitez voir combien de rémois sont présent ici, je vous conseil de regarder la liste des membres et de les classer par origine géographique. Ajoutez à ça Vincent qui y est né (même si on ne le voit plus de puis un certain temps sur le forum, reviens Vincent, tu nous manques!!!!), et vous verrez que la ville de Reims est bien représentée à juristudiant.

Par **anonym**, le **26/08/2006** à **11:20**

[quote="Jer51":11csb6xf]En tout cas un conseil à tous, ne pas faire quelque chose par idéalisme, cela m'a coûté mon mémoire.[/quote:11csb6xf]

je suis curieuse, qu'est-ce que tu veux dire par là?

:)

(au fait: BIENVENUE  or type unknown)

Par **Jer51**, le **26/08/2006** à **11:45**

Tout simplement que j'ai défendu mon point de vue, et mon idéal ou idée de la justice.

Or mon jury m'a reproché une chose c'est que mon idée ne marche pas, ou du moins les règles procédurales ne me sont pas favorables.

Donc je me suis mis le nez dans le mur, et après un bon coup de pied au c... "au revoir".

Parfois il vaut mieux raisonner ses positions, et faire un choix tactique, d'un étudiant ou même d'un avocat stagiaire on attend quelque chose qui n'est pas la défense d'un idéal, cela on ne peut le faire qu'après avoir installé sa carrière.

Par **anonym**, le **26/08/2006** à **16:17**

oui je comprends mieux.. mais les profs sont parfois un peu trop rigides à mon goût, et pas assez objectifs non-plus (surtout lorsque notre idée n'est pas la leur).

c'est vrai que le choix tactique paye parfois mieux au niveau de la réussite.

:wink:

en tout cas merci pour le conseil. 

Par **vins2050**, le **27/08/2006** à **20:13**

Bienvenue à toi en tout cas !